

Lutte de classe

Bilan et perspective

Parti I

Le 29 mai 2005, la majorité de la population a dit NON à une large majorité au projet de traité constitutionnel européen qui intégrait l'ensemble des traités européens signés par les Chefs d'État et de gouvernement depuis le traité de Rome de 1950.

Le 29 mai 2005, la majorité de la population, en votant contre le projet de traité constitutionnel européen, a également exprimé son rejet de l'ensemble de la politique économique et sociale inclus dans ce projet, c'est-à-dire, l'ensemble des directives élaborées par la Commission européenne, approuvées par les Chefs d'État et de gouvernement et votées par le Parlement européen.

Le 29 mai 2005, la majorité de la population a aussi exprimé son rejet de la politique antisociale menée par le gouvernement Chirac-Raffarin, politique en tous points conforme à celle dictée par l'Union européenne.

Depuis le 29 mai 2005, Chirac, son gouvernement, la majorité des députés à l'Assemblée nationale sont minoritaires dans le pays et illégitimes du point de vue de la démocratie.

Nous constatons que le gouvernement Chirac-de Villepin ne respecte pas les résultats issus du scrutin électoral du 29 mai 2005, il bafoue ouvertement la démocratie en continuant d'appliquer la même politique, en refusant de rompre avec les directives dictées par l'Union européenne. Il ne pouvait pas en être autrement.

Nous constatons également que ni le PS ni le PCF n'ont manifesté la moindre intention de remettre en cause ni les traités européens signés antérieurement ni les directives émanant de Bruxelles, de plus à aucun moment ils ont manifesté leur intention de rompre avec les institutions européennes au service du capital. Ils ont déjà déclaré qu'ils ne le remettraient pas en cause s'ils arrivaient au pouvoir en 2007.

Nous constatons aussi que l'Assemblée nationale est une institution antidémocratique, dans la mesure où elle a démontré qu'elle était totalement incapable de respecter les résultats du référendum du 29 mai 2005, elle continue la même politique que précédemment, comme si le référendum du 29 mai 2005 n'avait jamais eu lieu, ainsi elle bafoue littéralement la démocratie.

De plus, considérant l'impossibilité dans laquelle se trouve le peuple de contrôler et de renvoyer les députés qui bafouent la démocratie ou qui ne respectent pas leurs engagements, c'est-à-dire leur mandat, autrement dit, le programme sur lequel ils ont été élus, l'ensemble de ces faits sont suffisamment graves et établis, pour en conclure que l'Assemblée nationale est devenue un instrument au service exclusif du capital et des classes aisées et que les intérêts de la jeunesse, des travailleurs n'y sont plus représentés.

Dès lors, il est clair que les solutions aux problèmes économiques et sociaux auxquels est confrontée l'immense majorité de la population, ne peuvent venir ni du Président de la République ni de son gouvernement ni de l'Assemblée nationale telle qu'elle existe aujourd'hui. De plus, il est évident que l'existence des institutions et de la Constitution de la V^e République constitue un obstacle à la mise en œuvre de ses solutions.

Les travailleurs doivent donc se doter d'un organisme, d'un instrument ou d'une institution qui permettra l'exercice de la démocratie ouvrière.

Il est clair, que seul un gouvernement des travailleurs issu de l'Assemblée constituante souveraine, au sein de laquelle pourront être représentés l'ensemble des partis politiques se réclamant du mouvement ouvrier, sera à même de mettre en œuvre une politique conforme aux intérêts de l'ensemble de la jeunesse et des travailleurs manuels et intellectuels des villes et des campagnes, de rompre avec la totalité des traités européens signés, de rompre avec l'ensemble des institutions internationales au service du capital.

Afin de garantir le fonctionnement et le respect de la démocratie, de la démocratie ouvrière, c'est-à-dire, que les lois conformes aux intérêts de la majorité de la population adoptées par la majorité des travailleurs soient réellement appliquées, il faudra que le peuple puisse contrôler en permanence et révoquer si nécessaire, les représentants qu'il aura élus à l'Assemblée constituante.

Cette Assemblée constituante devra être souveraine pour élaborer et adopter une nouvelle Constitution et procéder à l'élection de son gouvernement, dont l'activité sera contrôlée par l'ensemble des délégués de l'Assemblée constituante. Le gouvernement n'aura de compte à rendre qu'au peuple, c'est-à-dire aux délégués élus de l'Assemblée constituante, la fonction de Président de la République ayant été abolie, tout comme le Sénat, le Conseil constitutionnel, la Constitution et l'ensemble des institutions antidémocratiques de la Ve république.

Dans cette perspective et afin de créer les conditions politiques permettant d'avancer dans cette voie, il faut constituer des comités (de résistance populaire) dans les villes, les quartiers, les villages, les entreprises, les universités, etc.

Parti II

Volontairement nous ne donnerons pas de nom particulier à ces comités pour le moment, estimant que c'est aux partis, organisations et groupes qui auront donné leur accord sur la nécessité de constituer ces comités, que reviendra la tâche de leur donner une dénomination précise en rapport avec le contenu et les objectifs de ces comités.

Ces comités peuvent se constituer au cours d'une réunion appelé par des militants déjà engagés dans la lutte de classe, de la commune, du quartier ou de l'entreprise, en direction de la population sous la forme d'un tract ou d'une lettre ouverte.

Ces comités ne doivent pas regrouper seulement des militants, des syndicalistes, des élus, des intellectuels ou des fonctionnaires, ils doivent regrouper avant tout toutes les couches du prolétariat, des retraités, des chômeurs, des étudiants, des agriculteurs, des ouvriers du bâtiment et de l'industrie, des employés, secrétaires, vendeuses, des techniciens et des cadres. Ils doivent aussi s'adresser à la petite bourgeoisie, commerçants, artisans, professions libérales, etc. Ces comités doivent reposer sur les masses, sur le prolétariat, la classe ouvrière.

Si nous ne sommes pas capables d'enraciner profondément ces comités au sein de la population, autant dire qu'ils partiront à vau l'eau ou ne serviront à rien, ils ne seront représentatifs que d'eux-mêmes au bout du compte, ils végéteront, puis ils disparaîtront. Le même constat s'imposerait si cette initiative demeurait le monopole d'un seul parti, tout en sachant que cette initiative a besoin de la structure nationale d'au moins un parti pour exister, car ces comités pourraient être perçus rapidement comme l'instrument d'un parti, une manipulation, ce qu'il faudra éviter à tout prix, ce qui n'empêchera pas nos adversaires de le dire, c'est inévitable.

L'adhésion à ces comités peut se réaliser sur la base d'un accord sur les éléments fournis dans la première partie de ce document, auquel il faudra ajouter les revendications constituant à proprement parlé le programme minimum qu'un gouvernement ouvrier aura à mettre en oeuvre en priorité et qui pourront donner lieu dans certains cas à des batailles au niveau local ou d'une entreprise, et au niveau national...

Il est clair que ces comités ne pourront exister que sur la base de la rupture indispensable avec le capitalisme, tout en sachant qu'ils n'adopteront pas la totalité du programme de la révolution prolétarienne, ce serait même une grave erreur de tenter de leur imposer.

Une fois ces comités suffisamment développés et profondément ancrés dans les masses à travers tout le pays, l'étape suivante consistera à convoquer le premier congrès national des délégués élus des comités.

Ensuite, plus tard, ces comités devront avoir comme objectif d'appeler à l'organisation de la première conférence préparatoire (des délégués élus) à l'organisation des élections des délégués à l'Assemblée constituante souveraine.

Précision importante : cette conférence ne sera ni une émanation ni une réplique des comités. Elle sera suivie d'une ou plusieurs autres conférences avant de déboucher sur l'organisation des élections des délégués à l'Assemblée constituante provisoire.

Alors que la direction issue du congrès aura été élue par les délégués des comités, les délégués à l'Assemblée constituante devront être élus par l'ensemble de la population ; il est évident qu'il sera impossible d'envisager de trier les électeurs en fonction de la classe sociale à laquelle ils appartiennent. Cet inconvénient sera en partie amorti par la sélection qui aura déjà été effectuée en amont en ayant interdit la représentation des partis bourgeois au sein de la future Assemblée constituante. Il faut entendre par partis bourgeois, les partis qui se définissent eux-mêmes et se placent officiellement dans le camp de la bourgeoisie, et non ceux qui se réclament de la classe ouvrière tout en soutenant la bourgeoisie. Quant à la question du financement et de l'organisation matérielle de ces élections, elle sera abordée ultérieurement sans qu'elle pose un problème insurmontable.

A partir de là, il est évident que le programme politique défendu par le congrès des comités sera assez éloigné, dès le début, de celui de l'Assemblée constituante.

Les comités devront absolument conserver leur autonomie et continuer le combat sur la base de leur propre programme de rupture avec le capitalisme, en tentant de faire élire leurs délégués à l'Assemblée constituante et d'en conquérir la majorité. Cette condition nous semble déterminante pour que la classe ouvrière et les travailleurs deviennent la classe dominante (la dictature du prolétariat). En cas de faillite de l'Assemblée constituante et selon les conditions politiques du moment, le congrès des délégués élus des comités pourra alors lancer le mot d'ordre : Tout le pouvoir aux comités !

A ce moment-là, la question déterminante résidera dans l'influence et les positions qu'aura acquises le parti révolutionnaire au sein de ces comités et de leur direction nationale, au cours du développement des mois et des années précédentes.

Il est clair qu'en l'absence d'un parti conscient des rapports entre les classes et à l'intérieur des classes, de la situation dans toutes ces implications politiques, économiques et sociales, capable de prévoir en grande partie le déroulement des événements et les différentes étapes nécessaires à l'évolution du processus révolutionnaire en cours, la révolution n'aura aucune chance de vaincre.

Le parti révolutionnaire devra se battre pour se renforcer et pour gagner la majorité au sein des comités. Il est évident que dès lors que nous serons en présence d'une situation pré-révolutionnaire, des regroupements de militants s'effectueront, des groupes ou des fractions se dissoudront et rejoindront le parti le plus apte à conduire le prolétariat à la victoire. Cela implique que seul un parti au fonctionnement démocratique pourra jouer ce rôle. A preuve du contraire, ce parti, ses statuts et son fonctionnement ne peuvent avoir comme modèle que le parti qu'avait construit Lénine, le parti bolchevik, en les adaptant si nécessaire à la situation et aux conditions historiques particulières du moment.

Revenons un peu en arrière. Avant d'en arriver à cette étape, la question de l'Assemblée nationale devra être résolue. Que deviendra-t-elle dans cette histoire ? Cette question est incontournable.

Il est évident que le pouvoir en place n'admettra jamais qu'une Assemblée constituante puisse voir le jour même à l'état embryonnaire et se réunisse, ce qui ne signifie pas qu'il aura les moyens de l'empêcher d'exister. Dès le début, avant même d'exister, elle sera frappée d'illégalité. C'est à ce moment-là que nous vérifierons si les comités et le parti révolutionnaire sont bien ancrés profondément dans les masses à la ville et à la campagne. Car ce sera à eux de l'imposer en s'appuyant sur les masses en les appelant à se mobiliser, afin d'approfondir, d'élargir et d'alimenter les conditions créées depuis l'ouverture de la crise révolutionnaire, en relation avec les syndicats ouvriers par la grève générale notamment. Une fois que cette étape aura été franchie, nous nous retrouverons dans une situation où il existera de fait un double pouvoir en France.

D'un côté, une Assemblée nationale antidémocratique sans réel pouvoir, exsangue, minoritaire et illégitime, de l'autre, une Assemblée constituante provisoire élue démocratiquement et représentant les intérêts de la majorité de la population, mais illégale.

Là encore, il est évident que seule la mobilisation de la majorité de la population pourra imposer la dissolution de l'Assemblée nationale dont le contenu antidémocratique se trouvera exacerbé par l'ouverture de la crise révolutionnaire et s'étalera au grand jour, rendant de plus en plus évident au plus grand nombre, la nécessité de liquider les institutions du passé, de la Ve République, ce qui contribuera à alimenter le processus révolutionnaire en cours, en l'accéléralant. Par ailleurs, il est probable que l'Assemblée nationale totalement discréditée, en partie divisée et paralysée ne jouera plus qu'un rôle mineur, la totalité du pouvoir sera alors concentrée et exercée par le chef de l'État et son gouvernement de crise, fonctionnant uniquement par décrets en ayant recours à l'instauration de l'état d'urgence, à la répression, dès lors il se peut que le chef de l'État procèdera lui-même à la dissolution de l'Assemblée nationale...

A ce stade, nous ne pouvons prévoir de quelles manières les événements se dérouleront. S'il devait y avoir de nouvelles élections à l'Assemblée nationale, pourront-elles avoir lieu ? Ne faudra-t-il pas tout faire pour l'empêcher de renaître de ses cendres en portant le coup de grâce aux institutions de la Ve République ? A quel moment la première Assemblée constituante sera-t-elle élue ? Ne pouvant prévoir ni à quel rythme et dans quels délais ces conditions seront réalisées ni même de quelle manière au juste les choses se présenteront, nous ne nous aventurerons pas à répondre à ces questions pour le moment, nous avons bien des questions à résoudre avant d'en arriver là.

Cependant, il va de soi que si nous continuons à refuser d'essayer de prévoir de quelle manière la situation politique pourrait évoluer en pesant sur le cours des événements pour leur donner une direction précise, c'est-à-dire en leur donnant un contenu permettant de s'orienter résolument vers la prise du pouvoir par le prolétariat, nous n'avancerons jamais.

L'exercice était certes risqué, mais il était indispensable de s'y frotter, constatant que personne n'avait osé l'entreprendre par crainte de se tromper ou par incapacité politique, peu importe. D'ailleurs rien ne nous interdit de corriger ultérieurement notre vision de l'évolution de la situation politique. Nous ne nous sommes livrés à aucun pronostic, nous avons seulement essayé de tracer une perspective politique, ce que nous expliquons dans la troisième partie de ce document.

Parti III

Nous avons constitué ce document en ayant en permanence à l'esprit, la nécessité de réunir l'ensemble des militants engagés dans le combat pour la révolution prolétarienne, pour en finir avec le capitalisme, afin qu'ils puissent trouver un terrain d'entente pour mener ce combat ensemble, mais aussi, afin qu'ils disposent d'un document de base leur permettant d'avoir la discussion la plus large possible avec d'autres militants, les jeunes et les travailleurs qu'ils rencontrent.

Ce texte part d'un constat, ensuite il aborde les questions qui nous sont posées et auxquelles il faut trouver et proposer des solutions en essayant de s'inspirer des leçons de la lutte de classe du passé en prenant garde d'en ne conserver que l'esprit sans essayer de les retranscrire littéralement dans un contexte qui est fort différent obligatoirement. Nous avons évité ici de polémiquer ou de critiquer telle ou telle position.

Nous avons constaté que la conscience politique qui permettrait de lutter efficacement contre le capitalisme est aujourd'hui morcelée ; les uns mettant l'accent sur la grève générale, d'autres sur la rupture avec l'Union européenne, ou encore, il y a ceux qui mettent en avant le gouvernement ouvrier, sans oublier ceux qui parlent de gouvernement des partis ouvriers. Alors, d'une certaine manière, il n'y avait plus qu'à recoller les morceaux en essayant de les mettre à la place qui leur revient, pour se poser les bonnes questions, et en cherchant un peu, on arrive toujours à trouver la solution, la compréhension des différentes étapes qui constituent l'ensemble du processus et les rapports qu'elles entretiennent entre elles.

Bien sûr la grève générale, bien sûr la rupture avec l'Union européenne et Maastricht, bien sûr un gouvernement ouvrier, bien sûr l'Assemblée constituante souveraine, nous sommes tous d'accord, oui ou non ? Nous ne sommes pas au pays des soviets donc les étapes ne sont pas forcément les mêmes, le processus historique n'est pas strictement identique parce que certains facteurs se comportent différemment d'un pays à l'autre, etc., aucune étape n'est indispensable aussi longtemps que la nécessité ne l'impose pas.

J'ai donné la réponse à la question : qui rompra avec l'Union européenne ? Pour la grève générale, elle peut démarrer à tout moment, que l'on se souvienne qu'au mois d'avril 68, personne n'aurait imaginé qu'il aurait pu y avoir une grève générale un mois plus tard. Bien des questions doivent encore être clarifiées, et les aborder ici serait prendre le risque inutile d'entrer dans une polémique que nous avons absolument voulu éviter, donc nous les aborderons ultérieurement.

Nous savons pertinemment que ce document n'est ni complet ni parfait, il mérite sans aucun doute des précisions et des retouches, la fin ne nous satisfait pas entièrement, avouons-le, mais il a au moins le mérite d'exister, d'être clair et de proposer une réelle perspective politique.

Ceux qui y reconnaîtraient la ligne politique de tel ou tel parti en seront pour leurs frais, car nous l'avons élaboré en toute indépendance sans nous soucier le moins du monde des positions des uns et des autres.

Nous sommes partis de la situation politique issue du 29 mai 2005, du niveau de conscience des masses actuel, afin d'élaborer une perspective politique cohérente dont les travailleurs pourront se saisir facilement, conforme aux tâches du moment et au programme de la révolution prolétarienne, guidé par un seul objectif : la prise du pouvoir par la classe ouvrière.

Nous osons espérer que ce document permettra aux militants des différents partis, organisations, groupes ou fractions se réclamant de la révolution prolétarienne, socialistes, communistes, trotskystes, anarchistes, de discuter son contenu pour engager ensemble le combat pour en finir avec le capitalisme.

N'hésitez pas à nous faire des commentaires ou des remarques que n'aura pas manqué de susciter ce texte, nous vous répondrons.